

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de Saint-Cyrille-de-Wendover tenue en salle du conseil, le **lundi 12 décembre 2022** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Leroux, maire
Madame Annie Gentesse, conseillère
Monsieur Éric Emond, conseiller
Monsieur Patrice Paillé, conseiller
Monsieur Pierre Lavigne, conseiller
Monsieur Sylvain Jacques, conseiller
Monsieur Sylvain Masson, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, Monsieur Éric Leroux.

Est également présente :

Madame Lyne Rivard, Directrice générale, secrétaire, trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **MOT DE BIENVENUE**
 - 1.1 Constatation du Quorum
2. **ORDRE DU JOUR**
3. **COMPTABILITÉ**
 - 3.1 Adoption budget opération 2023
 - 3.2 Adoption plan triennal 2023-2024-2025
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. MOT DE BIENVENUE

1.1 CONSTATION DU QUORUM

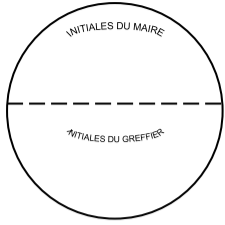
Que la séance soit ouverte à 19h30.

2. ORDRE DU JOUR

6293.12.22

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Jacques
APPUYÉ DE : Monsieur Sylvain Masson
et ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.



3. COMPTABILITÉ

3.1 ADOPTION BUDGET OPÉRATION 2023

6294.12.22

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Patrice Paillé
APPUYÉ DE : Monsieur Sylvain Masson
et **ADOPTÉ À L' UNANIMITÉ :**

Il est résolu :

D'adopter le budget présenté pour l'année 2023, tel que déposé, lequel totalise :

Revenus	7 943 944,96 \$
Charges	7 091 415,29 \$
Remboursement de la dette (capital)	529 512,93 \$
Activité d'investissement	323 016,74\$
Appropriation surplus et fonds réservés	0 \$

3.2 ADOPTION PLAN TRIENNAL 2023-2024-2025

Conformément aux dispositions des articles 953.1 et 957 du Code municipal, dépôt du plan triennal d'immobilisations pour la période 2023-2024-2025 est fait.

Considérant que la municipalité attends 5 180 000\$ en subvention au cours de la période 2023-2024-2025;

Considérant que ces subventions viendront réduire le montant des immobilisations de 14 816 982\$ à la charge de la municipalité;

Copie est remise aux membres du conseil.

6295.12.22

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Lavigne
APPUYÉ DE : Monsieur Patrice Paillé
et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Il est résolu :

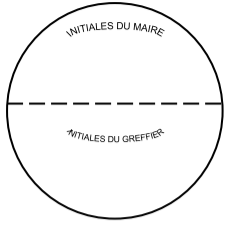
D'adopter le plan triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 tel que déposé, soit :

2023	6 343 282 \$
2024	2 771 700 \$
2025	5 702 000 \$
Total	14 816 982 \$

De rendre le document disponible sur le site Web de la Municipalité.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 19h53.



M. Éric Leroux, maire

**Mme Lyne Rivard, Directrice
générale, secrétaire, trésorière**